

FICHE PRESSE

Déplacement du Président de la République dans le Pas-de-Calais suite aux inondations

A la suite des intempéries exceptionnelles qui ont touché le Pas-de-Calais, le Président de la République et Mme Brigitte MACRON, ont tenu à se rendre auprès des sinistrés et des élus le mardi 14 novembre 2023.

Le Président de la République a pu exprimer le soutien de la Nation toute entière et remercier l'ensemble des forces mobilisées « pour leur travail exemplaire » : sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers, agents de la protection civile, des collectivités territoriales, élus, maires et ensemble des services de l'Etat.

Après avoir rencontré plusieurs élus locaux et habitants sinistrés, il a annoncé :

- **L'état de catastrophe naturelle** allait être décrété dès cet après-midi **dans plus de 200 communes** ;
- **Un fonds d'indemnisation d'urgence de 50 millions d'euros**, évolutif en fonction de la situation, pour accompagner l'ensemble des collectivités territoriales touchées ;
- **La mise en place d'un deuxième fonds d'indemnisation pour les communes non classées en état de catastrophe naturelle** mais ayant subi de nombreux dégâts à cause des vents violents ;
- **Un fonds spécifique pour accompagner l'investissement des agriculteurs touchés et complétant** le dispositif « Calamités agricoles », pour les agriculteurs et exploitants touchés par les tempêtes et inondations dans les Haut de France, en Normandie et en Bretagne ;
- **Un mécanisme d'aide pour l'ensemble des entreprises** (indépendants, PME, ETI, grandes entreprises) avec l'URSSAF, permettant de reculer les échéances fiscales ;
- Pour les entreprises, **le recours au chômage partiel sera facilité** ;
- Pour répondre à l'urgence opérationnel, **3 colonnes supplémentaires de la sécurité civile avec des moyens légers de pompage vont être déployées pour aider les particuliers**. Il s'agit aujourd'hui de la plus grande opération de pompage jamais mise en place par la sécurité civile ;
- **Un dispositif de soutien scolaire et de fournitures pour les ménages les plus modestes**, notamment pour les familles et les enfants qui ne vont plus à l'école depuis la semaine dernière.

Le Président tire les leçons de 2002 et souhaite que dès les prochains jours :

- **La réglementation sur les systèmes d'entretien des cours d'eau soit adaptée à la réalité et au défi des impacts du changement climatique**. Aujourd'hui la réglementation est trop lourde. Il faut la simplifier en profondeur pour reprendre dans les meilleurs délais le curage et limiter ce type de dégâts ;
- **Une réflexion soit menée avec les élus pour améliorer les systèmes d'évacuation des cours d'eau vers la mer et de tous les dispositifs permettant d'éviter « l'effet cuvette »**, en s'inspirant des exemples européens probants, tels que mis en place aux Pays-Bas ou en Belgique ;
- **L'ensemble du monde économique se mobilise pour accompagner la reconstruction** des communes touchées.